



## S'informer et s'entourer

Qu'il s'agisse d'un rapide déclic ou d'une lente éclosion, le projet d'installation est toujours un grand moment d'exaltation ! C'est le moment de voguer à travers notre campagne pour canoter de **visites de fermes en stages d'immersion** afin d'y découvrir la réalité du métier de paysan-ne.

Ces visites confirment votre envie d'agriculture ? Vient alors la phase des méandres administratifs du parcours à l'installation. N'ayez crainte ! L'horizon vous paraîtra soudain plus clair après une présentation du parcours par le **PAIT** et lors des **cafés installation**.

L'entretien **PPP** (Plan de Professionnalisation Personnalisé) vous permettra de préciser votre projet et vos besoins en formation.

Entre **rendez-vous collectifs** et **accompagnement individuel**, vous aurez de multiples occasions de mieux comprendre ce qu'implique une installation agricole, d'affiner vos choix, de rencontrer vos collègues, de dimensionner votre projet et de créer des synergies !

## Se former

Une **formation (courte, diplômante)**, via des **stages** ou le dispositif **Entreprendre en Agriculture Paysanne** est un investissement incontournable pour une installation agricole pérenne. L'entretien PPP peut favoriser ces expériences

## Pratiquer

Une expérience de terrain serait bénéfique ? **Stage, parrainage, salariat, espace-test ou formation Entreprendre en Agriculture Paysanne** vous permettent de vous tester ou de vous installer progressivement en conditions sécurisées et réversibles.

Une fois installée, des difficultés peuvent arriver sans crier gare. Profitez d'un conseil individuel ou de l'expérience du réseau de tutorat via **Maîtrise des Pratiques**, car l'expérience est une chose qu'on acquiert juste après en avoir eu besoin (sauf ici !).

A l'issue de ce parcours riche de rencontres et de découvertes, vous serez enfin prête-e à exercer ce métier à la fois passionnant et complexe.

Pour autant, le voyage ne s'arrête pas là, nos réseaux s'attellent à tisser inlassablement des liens solidaires entre nous tous : paysan-ne-s et porteur-euse-s de projet, vieux loups de mer et jeunes mousses, de toutes filières !

## S'informer et s'entourer

### Découverte des fermes



Ces fermes ouvrent régulièrement leurs portes aux porteurs-euse-s de projet. En partageant leur expérience et leurs savoirs, elles vous aident à construire ou à affiner votre projet. **Contact : Terre de Liens, MAB16.**

### PAIT : Point Accueil Installation Transmission

Porte d'entrée du parcours à l'installation, ce 1er rendez-vous vous permet de connaître toutes les étapes du parcours à l'installation, ses démarches et les structures qui vous accompagnent.

**Contact PAIT : Chambre d'Agriculture de la Charente (CA16)**

### Rendez-vous PPP

Ces rendez-vous permettent de faire l'état des lieux du projet et de déterminer ensemble les compétences manquantes pour le mener à bien. Cette étape permet l'éligibilité au fond de formation VIVEA et aux aides à l'installation.

**Contact : MAB16, CA16**

### Cafés installation

Les Cafés-installation et Cafés-rencontres abordent des thématiques en lien avec l'installation (foncier, statuts, permis de construire, etc.), de manière collective et conviviale : l'occasion de poser toutes vos questions sur la thématique concernée et d'échanger avec d'autres porteurs-euse-s de projet, des paysan-ne-s plus expérimenté-e-s et des expert-es du monde agricole.

**Contact : ADEAR Terre Mer**

### Recherche de foncier

Répertoire Département Installation (RDI) : [repertoireinstallation.com](http://repertoireinstallation.com)

Agribiolien : [agribiolien.fr](http://agribiolien.fr)

SAFER : [saferna.fr](http://saferna.fr) et [proprietes-rurales.com](http://proprietes-rurales.com)

Vous n'avez souvent que 15 jours pour candidater (pour une ou plusieurs des parcelles concernées) ! Vous pouvez aussi mobiliser le portage foncier Safer Région.

**Terre de Liens** propose des annonces de cédants et de repreneurs : [objectif-terres.org](http://objectif-terres.org) et peut acquérir du foncier pour une mise en bail sur un projet bio.

L'ADEAR réalise également une veille foncière.

Il y a aussi des **collectivités / communes** qui cherchent à accueillir des nouveaux installés : Grand Angoulême, Grand Cognac, Alloue, Marsac...

**Contacts : Terre de Liens, ADEAR Terre Mer, MAB16**

**Diagnostic terrain** : Si vous avez déjà trouvé du foncier : contactez le réseau pour vérifier que le terrain correspond bien à votre projet (irrigation, pédologie...).

**Contact : MAB16**

### S'installer en Bio



Un diagnostic terrain, un point sur les aspects réglementaires, administratifs et financiers du passage en bio et une simulation technico-économique peuvent vous être proposés.

**Contact : MAB16**

PLAQUETTE-INSTALLATION-2026 • CHARENTE

## Se former

### Formations diplômantes

Pagrus Formation : [pagrusformation.fr](http://pagrusformation.fr)

Campus agro-viticole de la Charente : [eol-charente.com](http://eol-charente.com)

MFR de la Charente : [charente.mfr.fr](http://charente.mfr.fr)

Formation certifiante mais non diplômante :

Via l'EAP : formation avec 70% de temps en entreprise.

### Formations courtes

Financement possible via VIVEA avant l'installation si formations préconisées lors de l'entretien PPP.

• Catalogue du réseau bio :

[bionouvelleaquitaine.com/se-former](http://bionouvelleaquitaine.com/se-former)

• Catalogue de l'ADEAR Terre-Mer :

[agriculturepaysanne.org/ADFAR-Terre-Mer](http://agriculturepaysanne.org/ADFAR-Terre-Mer)

• Catalogue du réseau CIVAM :

[civam.org/catalogue-des-formations](http://civam.org/catalogue-des-formations)

• Catalogue du réseau Chambres d'Agriculture :

[charente.chambre-agriculture.fr/se-former-avec-la-chambre](http://charente.chambre-agriculture.fr/se-former-avec-la-chambre)

• Informations sur les projets et

accompagnements de l'AFIPAR : [afipar.org](http://afipar.org)

### Groupes d'échanges

Des groupes d'échanges existent à la MAB16, dans les CIVAM, dans les Chambres d'Agriculture (et d'autres !) afin que les agriculteurs-trices puissent échanger sur leurs différentes pratiques.

### Contacts pour votre projet d'installation

**Maison de l'Agriculture Biologique de la Charente (MAB16)**

06 45 59 63 11

[evelyne.b@mab16.com](mailto:evelyne.b@mab16.com)



**ADEAR Terre-Mer**

07 55 64 07 77

[adearterremer16@gmail.com](mailto:adearterremer16@gmail.com)



**Champs du Partage**

07 83 37 06 27

[champsdupartage.cdv@gmail.com](mailto:champsdupartage.cdv@gmail.com)



**Terre de Liens**

Ivette MADRID

07 81 58 31 44

[i.madrid@terredeliens.org](mailto:i.madrid@terredeliens.org)



**CIVAM**

Sud Charente : [berengere.civam@gmail.com](mailto:berengere.civam@gmail.com)

Charente Limousine :

[charentelimousine@civam.org](http://charentelimousine@civam.org)

Pays du Ruffécois : [ruffecois@civam.org](http://ruffecois@civam.org)



## Pratiquer

### Stages en exploitation agricole

Via le CEPP (en Charente, le Point Accueil Installation Transmission) où l'agriculteur-trice accueillant-e doit vous indemniser 1/3 du SMIC.

Via France Travail (que vous soyez indemnisé-e ou pas) : stages d'immersion d'une semaine.

Via l'EAP : formation avec 70% de temps en entreprise.

### Devenir salarié-e agricole

Pour une seule ferme ou via les services de remplacement (MSA, ANEFA...)

### Espace-test agricole



Destiné aux porteurs-euse-s de projet avec un projet défini et une expérience en agriculture. L'objectif est de tester son projet agricole et d'acquiescer de l'expérience en conditions réelles mais dans un cadre réversible, durant une période de 1 à 3 ans. L'hébergement fiscal, social et juridique de l'activité est assuré par une couveuse agricole via un contrat CAPE. Le test peut être effectué seul-e ou en collectif. Il peut être réalisé chez soi ou sur un lieu mis à disposition par un-e agriculteur-trice ou une collectivité.

**Contact : Champs du Partage**

### Stage parrainage

Destiné aux porteurs-euse-s de projet "Hors Cadre Familial" avec demande de DNJA (Dotation Nouveaux et Jeunes Agriculteurs), sous statut de stagiaire de la formation professionnelle. Vise à tester une association ou une reprise d'exploitation.

**Contact : Chambre d'Agriculture de la Charente**

### Maîtrise des Pratiques



Destiné aux personnes installé-e depuis moins de 2 ans ou en espace test avec projet agricole précis ou en parrainage, ce dispositif consiste en un suivi personnalisé sur votre ferme par un-e agriculteur-trice expérimenté-e.

**Contact : MAB16**

conception : Agrodéa Périgord - MAB16 - juillet 2025

# Tu t'installas ? [ SUIS LE ] GUIDE !

## LES DISPOSITIFS DE L'INSTALLATION AGRICOLE DE NOTRE RÉSEAU EN CHARENTE



Les Acteurs Bio de Charente



Membres de

Nouvelle-Aquitaine  
Initiative Pour une Agriculture  
Citoyenne et Territoriale